

Cote du document:	<u>EB 2008/94/INF.9/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>14 octobre 2008</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quatorzième session
Rome, 10-11 septembre 2008

Pour: **Information**

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Propositions de projet/programme

1. Les propositions de projet/programme suivantes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-quatorzième session et sont conformes au cadre pour la soutenabilité de la dette qui vient d'être adopté.

A. Afrique de l'Ouest et du Centre

Cameroun: Projet d'appui au développement de la microfinance rurale (EB 2008/94/R.11/Rev.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 8,3 millions de DTS et un don de 0,13 million de DTS à la République du Cameroun pour contribuer au financement du projet d'appui au développement de la microfinance rurale. Lorsqu'il a approuvé le prêt et le don, le Conseil a demandé des précisions au sujet de: i) la gouvernance et la transparence; ii) l'environnement porteur, notamment les politiques et la relation entre les banques et les institutions de microfinance; et iii) le faible niveau des ressources de projet allouées aux institutions de microfinance. Les membres du Conseil ont jugé satisfaisantes les explications reçues. Des réponses ont en outre été apportées par écrit.

République du Congo: Projet de développement rural dans les départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (EB 2008/94/R.12/Rev.1)

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don de 5,25 millions de DTS à la République du Congo pour contribuer au financement du projet de développement rural dans les départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha. Le Conseil a indiqué que le projet s'inscrivait dans le droit fil de la politique nationale visant à accroître la production vivrière et à améliorer la sécurité alimentaire. Il a soulevé des préoccupations quant à la gouvernance, la transparence et les procédures de passation des marchés et a souligné que le produit du don devait être utilisé de façon transparente, en suivant des procédures convenues en matière de passation de marchés et conformément au manuel d'exécution financière. L'Administrateur représentant l'Allemagne avait escompté que le gouvernement contribuerait davantage au projet. Il a été indiqué qu'un dialogue permanent serait maintenu avec les autorités congolaises en vue de mobiliser des fonds publics additionnels pour le projet.

Sénégal: Projet d'appui aux filières agricoles (EB 2008/94/R.13/Rev.1)

4. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 9,1 millions de DTS et un don de 0,17 million de DTS à la République du Sénégal pour contribuer au financement du projet d'appui aux filières agricoles. Le Conseil a félicité le FIDA du vaste processus consultatif engagé sur le terrain au moment de la conception. Des précisions avaient été demandées par écrit par les Administrateurs représentant les États-Unis d'Amérique et la Suisse au sujet: i) des procédures relatives à la passation des marchés; ii) du rôle respectif du secteur public et du secteur privé dans le développement des filières; iii) du développement des filières et de l'agriculture familiale; iv) du caractère représentatif des organisations paysannes partenaires; et v) des partenaires d'exécution. Ils ont jugé satisfaisantes les réponses apportées par écrit.

B. Afrique orientale et australe

Madagascar: Projet d'appui au renforcement des organisations professionnelles et aux services agricoles (EB 2008/94/R.14)

5. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 11,45 millions de DTS et un don de 0,32 million de DTS à la République de Madagascar pour contribuer au financement du projet d'appui au renforcement des organisations professionnelles et aux services agricoles. La Suisse a formulé des observations par écrit dans lesquelles elle louait la grande coordination entre les partenaires et soulignait la nécessité de mettre en place un fonds de développement agricole et de renforcer la Chambre d'agriculture. Au cours des délibérations, le Conseil s'est félicité du niveau élevé de cofinancement mobilisé (ratio 1:1,5) et a noté que l'appui aux organisations paysannes était conforme à la mission du FIDA.

Mozambique: Programme de promotion des marchés ruraux (EB 2008/94/R.15/Rev.1)

6. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 19,1 millions de DTS à la République du Mozambique pour contribuer au financement du programme de promotion des marchés ruraux. Il a reconnu que le programme était conforme à l'engagement du pays en matière d'alignement et d'harmonisation et aux priorités et stratégies du gouvernement. L'importance du partenariat stratégique avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique dans le cadre du programme a en outre été soulignée. Il a été pris acte du fait que le programme faisait fond sur les enseignements tirés d'un programme du FIDA venant à son terme et consolidait donc les réalisations de ce dernier tout en introduisant des aspects novateurs et en élargissant la couverture géographique. Enfin, il a été souligné qu'il importait de mettre en relation le processus de décentralisation en cours et de rechercher des synergies et la collaboration avec l'Agence allemande de coopération technique et la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) – une banque de développement appartenant au Gouvernement allemand – afin d'améliorer l'accès de la population cible aux services financiers.

Rwanda: Projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe (EB 2008/94/R.16/Rev.1)

7. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don de 13,05 millions de DTS à la République du Rwanda pour contribuer au financement du projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe. Les membres du Conseil ont loué l'approche de développement communautaire adoptée pour le projet et l'accent mis sur le renforcement des capacités du gouvernement. Le Conseil a suggéré qu'il conviendrait de renforcer la conception du suivi et de l'évaluation. Il s'est aussi interrogé à propos de l'incidence de la redistribution des terres sur la population rurale pauvre et a demandé un complément d'information quant à la distribution de 1 000 USD par ménage. Des précisions ont été fournies directement aux membres du Conseil au sujet du renforcement de la sécurité foncière des petits exploitants par le biais de la redistribution des périmètres irrigués mis en valeur et des activités d'enregistrement des titres de propriété des terres. Il a été expliqué que la somme de 1 000 USD par ménage représentait le coût moyen du projet par ménage participant, montant qui ne serait pas distribué mais financerait pour la plupart des investissements productifs destinés à l'intensification des activités agricoles, à des routes de desserte (intégralement financées par le gouvernement) et au soutien institutionnel. Seulement 5% seraient consacrés à la gestion du projet. En outre, les ressources financières disponibles actuellement seraient complétées par un don additionnel, équivalant à 6,32 millions d'USD, lorsque des crédits du FIDA ou des crédits supplémentaires auraient été dégagés pour le projet.

C. Asie et Pacifique

Indonésie: Projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales (EB 2008/94/R.17/Rev.1)

8. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un financement de 42 279 800 DTS à la République d'Indonésie, comprenant un prêt de 42 033 300 DTS et un don de 246 800 DTS, pour contribuer au financement du projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales. Au cours de ses délibérations, le Conseil a encouragé le FIDA à tenir des consultations étroites avec ses autres partenaires lors de la conception et à constituer des réseaux avec les mécanismes de planification nationaux.

Kirghizistan: Projet relatif aux investissements et aux services dans le secteur agricole (EB 2008/94/R.18)

9. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 5,588 millions de DTS à la République kirghize pour contribuer au financement du projet relatif aux investissements et aux services dans le secteur agricole. Le Conseil s'est félicité de la coopération engagée entre le FIDA et l'Association internationale de développement et l'Agence suisse de développement et de coopération dans le cadre du projet et a constaté avec satisfaction l'alignement du projet sur les politiques nationales, ce qui permettrait certainement de renforcer sa durabilité. Le Conseil a en outre noté avec satisfaction que, par souci d'harmonisation, le projet adopterait les politiques de la Banque mondiale en matière de passation des marchés, d'audit, de droits et de taxes.

D. Amérique latine et Caraïbes

Costa Rica: Programme national de développement du secteur rural et de l'entreprise (EB 2008/94/R.19/Rev.1)

10. Le Conseil d'administration du FIDA a approuvé à l'unanimité un prêt de 5,85 millions de DTS à la République du Costa Rica pour contribuer au financement du programme national de développement du secteur rural et de l'entreprise. Les membres du Conseil ont formulé des observations positives au sujet de l'alignement des objectifs du programme sur les politiques nationales, de leur intégration dans le cadre institutionnel national et de la promotion d'activités de gestion de la qualité des aliments en tant qu'outil supplémentaire permettant d'accéder aux marchés.

Mémorandum du Président: Modifications des accords de prêt et de financement pour: 1) le Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro (prêt n° 743-HN), République du Honduras; et 2) le Projet en faveur de l'accès des petits producteurs aux chaînes de valeur et aux marchés (prêt n° 729-NI et don n° DSF-8009-NI), République du Nicaragua (EB 2008/94/R.25)

11. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt supplémentaire en différentes monnaies d'un montant équivalant à 1,43 million de DTS à la République du Honduras pour contribuer au financement du projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro; et un prêt et un don supplémentaires en différentes monnaies d'un montant équivalant à 0,78 million de DTS à la République du Nicaragua pour contribuer au financement du projet en faveur de l'accès des petits producteurs aux chaînes de valeur et aux marchés. Ce faisant, les membres du Conseil se sont félicités de la réaction rapide du FIDA, avec ce financement additionnel, face à la crise provoquée par la hausse des prix des produits alimentaires, en particulier dans des pays comme le Honduras et le Nicaragua qui sont des consommateurs nets.

E. Proche-Orient et Afrique du Nord

Albanie: Programme de liaison des zones montagneuses aux marchés (EB 2008/94/R.20/Rev.1)

12. Le Conseil d'administration a approuvé un financement de 6,12 millions de DTS à la République d'Albanie – composé d'un prêt de 5,86 millions de DTS et d'un don de 0,26 million de DTS – pour contribuer au financement du programme de liaison des zones montagneuses aux marchés. Au cours de ses délibérations, il a souligné que le programme devait mettre en place des dispositifs efficaces en matière de gestion financière, d'audit et de passation des marchés, de façon à garantir l'utilisation transparente des ressources. En outre, des objectifs clairs devraient être adoptés en ce qui concerne l'appui au programme, et il fallait s'efforcer d'éviter les doubles emplois avec d'autres initiatives en faveur du développement, en particulier s'agissant de la création d'infrastructures.

Mémorandum du Président

Géorgie: Programme de développement rural pour les zones de montagne et de hautes terres – Modification de l'accord de prêt et réaffectation des fonds du prêt (EB 2008/94/R.21)

13. Le Conseil d'administration a approuvé la réaffectation d'environ 3,69 millions de DTS sur les fonds du prêt prévus au titre de l'accord, pour permettre la conception et la construction d'une trentaine de petits ouvrages de génie civil (ponts, routes et systèmes d'approvisionnement en eau) au cours des 18 prochains mois. Compte tenu de la situation actuelle en Géorgie, le Conseil a jugé que cette modification était à la fois très pertinente et opportune.

Moldova: Programme relatif aux services financiers ruraux et à la commercialisation (EB 2008/94/R.22/Rev.1)

14. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 8,10 millions de DTS et un don de 0,34 million de DTS pour ce programme. Le programme a été loué pour son alignement sur la stratégie de Moldova relative à la réduction de la pauvreté et sur les programmes d'autres bailleurs de fonds dans le pays. En outre, les aspects novateurs du programme, notamment l'accent mis sur une approche participative pour le développement des filières, ont été mis en lumière. En réponse à des questions concernant l'accent mis sur l'horticulture dans le cadre du programme, il a été expliqué que cette filière avait été retenue en raison de son avantage comparatif et de son fort potentiel en matière de réduction de la pauvreté. En fin, il a été convenu qu'il conviendrait de procéder, lors de l'examen à mi-parcours, à une évaluation de la performance du programme et des objectifs concernant le cofinancement et les autres partenariats.

Soudan: Projet d'amélioration des moyens de subsistance dans le Sud-Soudan (EB 2008/94/R.23/Rev.1)

15. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 8,6 millions de DTS à la République du Soudan pour contribuer au financement du projet d'amélioration des moyens de subsistance dans le Sud-Soudan. Le projet a été approuvé, sous réserve de la finalisation des négociations, et étant entendu que toute modification importante des conditions qui pourrait résulter des négociations serait portée à l'attention du Conseil à une session ultérieure. Au cours de ses délibérations, le Conseil a souligné l'importance du développement des marchés et de la commercialisation, d'une approche adaptée à la sortie de conflit, de la propriété foncière et de la mise en relation avec la stratégie du Gouvernement du Sud-Soudan pour l'agriculture.

Propositions de don

16. Tout en faisant état de leur appui aux dons à l'étude, plusieurs Administrateurs ont demandé des renseignements au sujet de la politique du FIDA en matière de dons, des critères utilisés pour sélectionner les dons soumis à la présente session pour approbation et sur l'articulation, par exemple, entre d'une part les dons accordés à la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud et à l'Organisation des femmes ougandaises pour sauver des orphelins et d'autre part les opérations du FIDA dans le secteur agricole. Il a été expliqué que la politique actuelle en matière de dons, approuvée en décembre 2003 et dont les deux objectifs stratégiques étaient de promouvoir l'innovation utile aux pauvres et de renforcer les capacités, fournissait à la fois un cadre stratégique et des critères spécifiques pour le tri et la sélection des dons. Tous les dons étaient pleinement conformes aux objectifs stratégiques et aux critères, mais la politique était actuellement affinée et serait soumise au Conseil en décembre 2009, pour approbation. Cette politique exposera en outre de nouveaux arguments justifiant l'appui apporté par le FIDA aux initiatives en matière de recherche et de développement par le biais de partenaires stratégiques et d'organisations apparentées telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
17. Les propositions de don ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-quatorzième session:
 - a) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres et organisations internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI (EB 2008/94/R.26)
18. Les dons suivants ont été approuvés au titre de cette catégorie:
 - i) Kenya Gatsby Trust (KGT): Phase II du Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale.
19. Le Conseil a approuvé un don de 1 300 000 USD.
 - ii) Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (MERCOSUR): Consolidation institutionnelle de la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (MERCOSUR).
20. Le Conseil a approuvé un don de 1 080 000 USD. Ce faisant, l'Administrateur représentant les États-Unis a demandé des éclaircissements au sujet de la nature du don à la Commission de l'agriculture familiale. Il a été expliqué que cette commission avait mis en place une plateforme régionale de concertation sur les politiques, ce qui avait abouti à une définition uniforme de l'agriculture familiale (*agricultura familiar*) au sein du MERCOSUR et à des politiques, des institutions et des investissements du secteur public spécifiquement axés sur cette catégorie d'exploitants. Les liens existants entre les opérations du FIDA et la plateforme de concertation ont en outre été précisés. L'Administratrice représentant l'Argentine a félicité le FIDA des excellents résultats obtenus par la Commission de l'agriculture familiale, qu'elle considérait comme l'une des contributions les plus importantes du Fonds dans la sous-région.
 - iii) Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA): Appui à la formulation et à l'application de lignes directrices pour une politique foncière panafricaine.
21. Le Conseil a approuvé un don de 750 000 USD. Lors de l'approbation de ce don, l'Administrateur représentant le Cameroun a fait une déclaration dans laquelle il louait les objectifs et l'importance de l'appui ainsi accordé à cette plateforme panafricaine cruciale sur l'accès à la terre et la propriété foncière.

- b) Don au titre du guichet mondial/régional destiné à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI (EB 2008/94/R.27)
 - i) Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF): Programme de promotion de l'innovation rurale par le biais de la domestication participative des arbres en Afrique de l'Ouest et du Centre
- 22. Le Conseil a approuvé un don de 1 200 000 USD.
 - c) Don au titre du guichet-pays spécifique à l'Organisation des femmes ougandaises pour sauver des orphelins (UWESO) au profit du renforcement des capacités institutionnelles, de la mobilisation des ressources et du développement des services financiers ruraux (EB 2008/94/R.28)
- 23. Lors de l'approbation d'un don du FIDA, d'un montant de 680 000 USD, à l'UWESO, le Conseil d'administration a noté que ce don visait à mettre en place des associations d'épargne et de crédit en faveur des ménages les plus démunis et les plus vulnérables. Cet appui leur permettrait d'améliorer leur productivité agricole.

